TRAVERSEZ LE SAHARA EN AVION

SERVICES RÉGULIERS PAR AUTOMOBILES ET AVIONS

MÉDITERRANÉE GOLFE DE GUINÉE

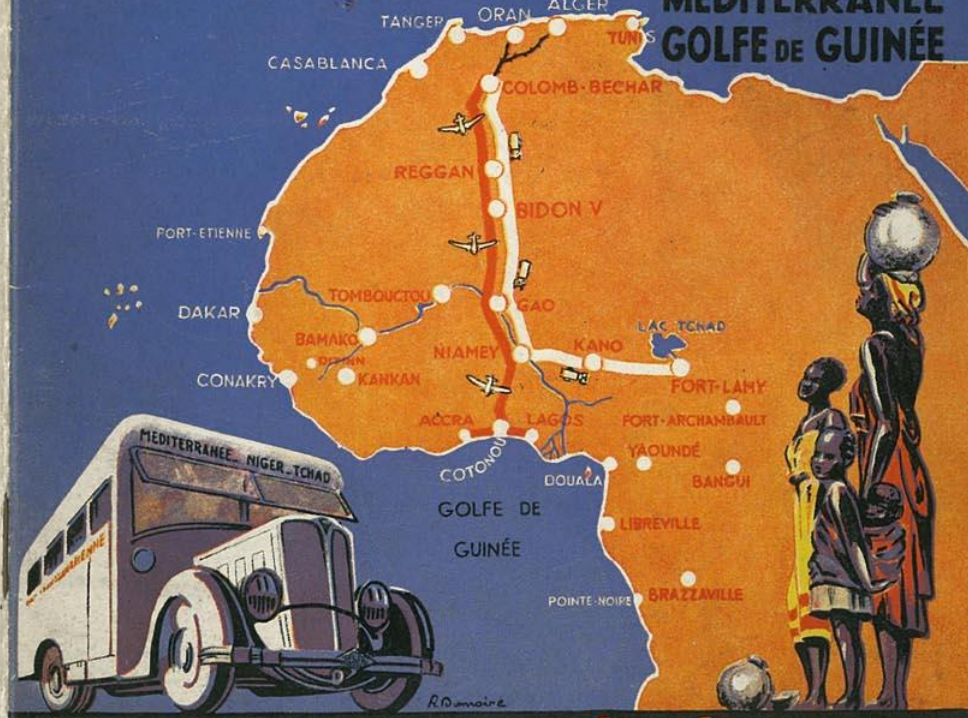

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSSAHARIENNE

5, AVENUE HOCHE - PARIS. VIII

DES RANDONNÉES FANTASTIQUES A TRAVERS L'AFRIQUE TROPICALE, DES DIZAINES DE MILLE KILOMÈTRES PARCOURUS QUOTIDIENNEMENT AFFIRMENT LA SUPRÉMATIE DES RENAULT DANS LE SERVICE COLONIAL.

RENAULT

L'AUTOMOBILE DE FRANCE

6.208

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSSAHARIENNE

Société Anonyme au Capital de 3.000.000 de Francs

5, Avenue Hoche, 5

PARIS

Téléphone : CARNOT 81-12 — Reg. du Commerce N° 209.105 B — Adr. Tél. : Transsaharienne-Paris

SERVICES RÉGULIERS AUTOMOBILES MÉDITERRANÉE-NIGER — LAC TCHAD —

SERVICES RÉGULIERS AÉRIENS MÉDITERRANÉE-NIGER GOLFE DE GUINÉE

AGENCES

Alger
Colomb-Béchar
Reggan
Gao
Niamey

HOTELS de la COMPAGNIE

Béni-Abbès
Reggan
Gao
Niamey

LES SERVICES DE LA COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSSAHARIENNE EN AFRIQUE

SERVICES RÉGULIERS AUTOMOBILES

COLOMB-BÉCHAR — GAO
BENI-ABBÈS — NIAMEY
REGGAN — KANO
BIDON V — FORT LAMY

SERVICES RÉGULIERS AÉRIENS

COLOMB-BÉCHAR — GAO
REGGAN — NIAMEY
BIDON V — COTONOU

LOCATION DE VOITURES AUTOMOBILES
LOCATION D'AVIONS PARTICULIERS

SERVICE DE DÉPANNAGE ET RAVITAILLEMENT POUR AVIONS ET AUTOMOBILES PARTICULIÈRES DANS LA RÉGION DÉSERTIQUE

ORGANISATION DE VOYAGES DE TOURISME EN A. O. F., A. E. F. ET SUR TOUT LE CONTINENT AFRICAIN

POUR VOUS RENDRE RAPIDEMENT EN A. O. F. EMPRUNTEZ LA VOIE DU SAHARA

HISTORIQUE

de la

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSSAHARIENNE

La Compagnie Générale Transsaharienne a été fondée en 1923 par M. G. GRADIS, au lendemain de la première traversée du Sahara par automobiles.

Le but de la Compagnie était de reconnaître et d'équiper une route transsaharienne devant convenir à l'établissement d'une voie ferrée et d'une ligne aérienne.

Trois mois plus tard, la mission Gradis inaugurait l'itinéraire reconnu en franchissant en cinq jours, avec des voitures Renault à 6 roues, les 2.000 kilomètres qui séparent Colomb-Béchar du Niger.

Cet itinéraire était emprunté dès l'année suivante par les différentes missions qui franchirent le Sahara tant par air que par terre : voyage du maréchal Franchet d'Esperey, de Colomb-Béchar à Cotonou, raid Delingette,

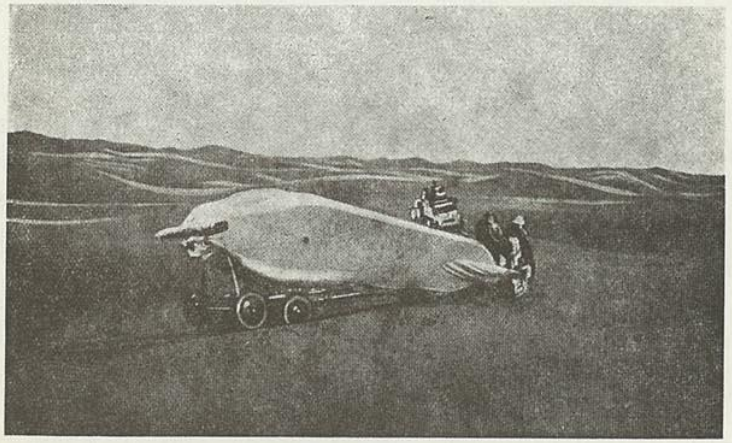

Un Avion de reconnaissance de la Compagnie Générale Transsaharienne en 1924.

Croisière Noire, mission de Goys, voyages transsahariens des escadrilles de l'Afrique du Nord et de l'Afrique Occidentale.

A la suite de nombreuses reconnaissances exécutées de 1924 à 1926, la Compagnie Générale Transsaharienne réussissait à déterminer la route directe Reggan-Gao, évitant la traversée de toute région accidentée ou " d'ergs " de sable mou.

L'obstacle Saharien avait disparu et le Tanezrouft, naguère redouté, se révélait particulièrement favorable au roulage des automobiles, à l'atterrissage des avions, ainsi qu'à la pose du rail.

POUR VOUS RENDRE RAPIDEMENT EN A. O. F. EMPRUNTEZ LA VOIE DU SAHARA

En 1926, la Compagnie Générale Transsaharienne prenait l'initiative d'équiper la route reconnue.

Elle construisait tout d'abord, au milieu du Sahara : à Reggan (situé à 160 km. au sud du poste militaire le plus avancé) puis sur le Niger, à Gao, des centres importants avec hôtels, garages, ateliers, stations de T.S.F., dépôts d'essence et de matériel.

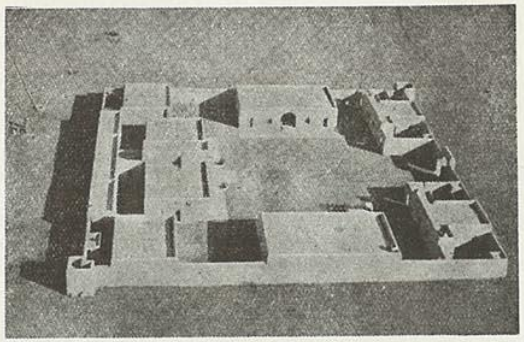

Le Bordj de la Compagnie Générale Transsaharienne, à REGGAN

Elle créait à 520 km. sud de Reggan, le poste de ravitaillement de **Bidon 5,** maintenant universellement connu et considéré comme escale indispensable par tous les aviateurs traversant le Tanezrouft.

Elle installait, dans la région désertique, des citernes d'eau et d'essence, et jalonnait les parcours difficiles du trajet.

En 1927, elle organisait sur le parcours Colomb-Béchar-Reggan-Gao, le premier service régulier transsaharien par automobiles.

L'année suivante, elle était chargée par l'Organisme d'Etudes du chemin de fer transsaharien, du transport de ses missions, dont les travaux, après un

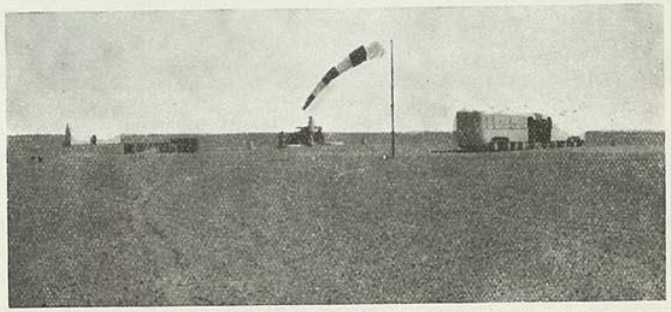

Bidon 5. — Abri, dépôt de ravitaillement, citerne et distributeur d'essence dont la Compagnie Générale Transsaharienne est propriétaire.

minutieux examen de tous les tracés possibles, devaient aboutir à l'adoption du tracé Reggan-Gao.

En 1929, elle entrait dans le groupe important de Sociétés de Transports, contrôlé par la Société Anonyme de Transports Automobiles Industriels et Commerciaux.

Sous l'impulsion de M. Maurice Bonhomme, Administrateur-délégué de ces Sociétés, la Compagnie Générale Transsaharienne allait passer de la période d'études à celle des réalisations pratiques et commerciales.

C'est à cette époque, après son voyage d'inspection en Afrique Occidentale Française, que M. Maginot, ministre des Colonies, accompagné de M. le Ministre Messimy et de M. le Maréchal Franchet d'Esperey, emprunta les services transsahariens de la Compagnie pour rentrer en Algérie.

Depuis, la Compagnie Générale Transsaharienne a poursuivi son programme d'amélioration, tant du parcours emprunté par ses services, que du matériel employé, pour donner le plus de confort possible aux voyageurs.

Ses voitures sont accompagnées d'un opérateur radio, muni d'un poste de T.S.F. Le passage des convois, à chacune des étapes, est signalé aux postes de T.S.F. fixes de la Compagnie, à Reggan et Gao.

La Compagnie qui, à l'origine, avait pour but la création de liaisons aériennes reliant nos possessions d'Afrique, s'est appliquée à l'établissement d'une infrastructure terrestre, sans laquelle une ligne aérienne ne peut fonctionner au Sahara.

C'est son organisation automobile, son réseau de T.S.F., ses postes de ravitaillement — qui forment la base de la sécurité dans la région désertique — qui ont permis à la Compagnie de créer, pendant l'hiver 1933-1934, le premier service aérien transsaharien régulier.

Au cours de cette période, une liaison bi-mensuelle, avec des avions CAUDRON, moteur RENAULT, a été établie entre Reggan et Gao, avec une régularité parfaite.

La fin de 1934 verra donc la création d'un service aérien permanent, reliant la Méditerranée au Niger, et à Cotonou, sur le Golfe de Guinée. Ce service doit constituer le premier tronçon de ligne qui reliera la Méditerranée au Cap en empruntant le Sahara et le littoral Ouest-Africain.

La Compagnie Générale Transsaharienne aura ainsi, une fois de plus, montré la voie aux réalisations nouvelles en organisant de toutes pièces et avec ses propres moyens, la première ligne aérienne pour passagers, reliant l'Algérie à l'Afrique Centrale.

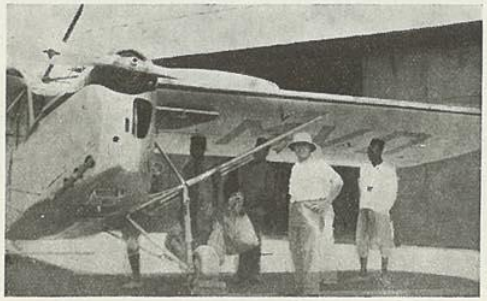

Arrivée du Courrier Aérien au Soudan.

POUR VOUS RENDRE RAPIDEMENT EN A. O. F. EMPRUNTEZ LA VOIE DU SAHARA

SERVICE AUTOMOBILE RÉGULIER

MÉDITERRANÉE — NIGER — TCHAD

COLOMB-BÉCHAR — REGGAN — BIDON V — GAO — NIAMEY — KANO — FORT-LAMY

Ce service est assuré au moyen de cars-limousines équipés de la T. S. F. et munis de fauteuils individuels.

DURÉE DU VOYAGE :

Colomb-Béchar-Gao : 5 jours 1/2
Colomb-Béchar-Niamey : 6 jours 1/2
} y compris un jour d'arrêt à Reggan.

Colomb-Béchar-Kano : 9 jours 1/2, y compris un jour d'arrêt à Reggan, un à Niamey.

Colomb-Béchar-Fort-Lamy : 12 jours 1/2, y compris un jour d'arrêt à Reggan, un à Niamey et un à Kano.

HORAIRE DU SERVICE TRANSSAHARIEN

ALLER Kms	Vendredi		RETOUR Arrivée	Dimanche
240	Samedi	— **Béni-Abbès**	—	—
800	Lundi	— **Reggan**	—	Samedi
1.340	Mardi	— **Bidon 5**	—	Jeudi
1.730	Mercredi	— **Tabankort**	—	Mercredi
2.100	Jeudi	— **Gao**	—	Mardi
2.570	Samedi	— **Niamey**	—	Lundi
3.520	Mardi	— **Kano**	—	Vendredi
4.268	Mercredi	Arrivée **Fort-Lamy**	Départ	Mardi

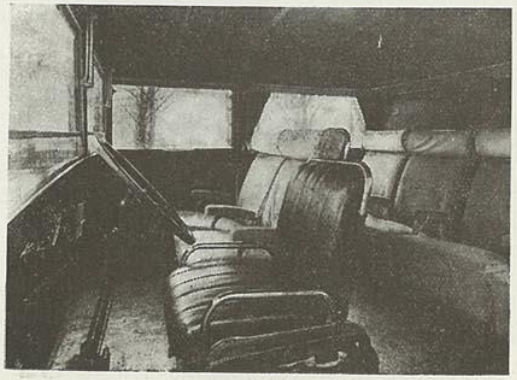

Intérieur d'un Car Transsaharien

POURVOUSRENDRERAPIDEMENTEN

PRIX DES BILLETS

comprenant la nourriture et le logement (boissons non comprises)

Colomb-Béchar-Gao : Frs : **2.850**
Colomb-Béchar-Niamey : Frs : **3.450**
Colomb-Béchar-Kano : Frs : **4.750**
Colomb-Béchar-Fort-Lamy : Frs : **6.150**
} donnant droit au transport de 30 kilos de bagages en franchise.

Tarif des excédents de bagages :

Colomb-Béchar-Gao : Frs : **30** par fraction indiv. de 5 kilos
Colomb-Béchar-Niamey : Frs : **35** —
Colomb-Béchar-Kano : Frs : **40** —
Colomb-Béchar-Fort-Lamy : Frs : **50** —

(Voir conditions et règlements page 26).

HORAIRE DES TRAINS

en correspondance avec le service transsaharien :

ALGER-COLOMB-BÉCHAR. — ALLER. Départ d'Alger Mercredi à 7 h. 54. Arrivée à Colomb-Béchar Jeudi à 11 h.
RETOUR. Départ de Colomb-Béchar Lundi à 14 h. 30. Arrivée à Alger Mardi à 17 h. 15
ALGER-COLOMB-BÉCHAR (1re Classe) : 442 Francs

ORAN-COLOMB-BÉCHAR. — ALLER. Départ d'Oran Mercredi à 13 h. 20. Arrivée à Colomb-Béchar Jeudi à 11 h.
RETOUR. Départ de Colomb-Béchar Lundi à 14 h. 30. Arrivée à Oran le Mardi à 12 h. 15.
ORAN-COLOMB-BÉCHAR (1re classe) 335 Francs

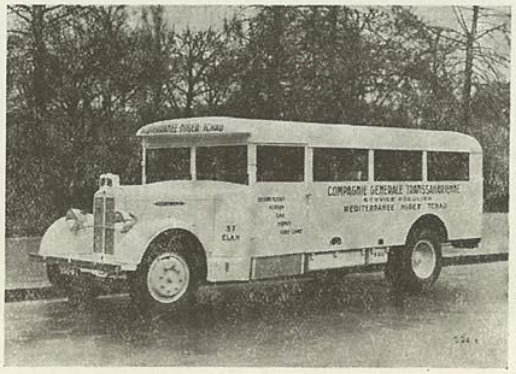

Un Car Transsaharien

A. O. F. EMPRUNTEZ LA VOIE DU SAHARA

SERVICE AÉRIEN

COLOMB-BÉCHAR à COTONOU en 2 jours

Ce Service est assuré avec des avions bi-moteurs Caudron-Renault munis

HORAIRE

1re journée	départ 7 h.	**Colomb-Béchar**	arr. vers 15 h.	2e journée
	départ 11 h.	**Reggan** (escale)	départ 12 h.	
	—	**Bidon 5** (escale falcutative).	—	
	arr. vers 16 h.	**Gao** (Hôtel)	départ 6 h.	
2e journée	départ 7 h.	**Gao**	arr. vers 15 h.	1re journée
	départ 12 h.	**Niamey** (escale)	départ 13 h.	
	—	**Kandi**	—	
	—	**Savé**	—	
	arr. vers 15 h.	**Cotonou**	départ 7 h.	

NOTA. — Ce service aérien qui survole constamment la piste balisée est assuré avec la plus grande sécurité grâce au service automobile de la Compagnie circulant entre Colomb-Béchar et Niamey; en outre les avions sont en liaison constante par radio avec les postes fixes de la Compagnie à Reggan et Gao.

Avion rapide du Service Colomb-Béchar-Cotonou

NOTA. — En cas de mauvais temps les départs peuvent être reportés ou

POUR VOUS RENDRE RAPIDEMENT EN A. O. F. EMPRUNTEZ LA VOIE DU SAHARA

TRANSSAHARIEN

par REGGAN — BIDON V — GAO — NIAMEY

de la T.S.F. transportant 6 voyageurs, 1 pilote et 1 pilote-radio.

TARIF DES PASSAGES

Colomb-Béchar-Reggan ou vice versa.	**1.425** frs	Avec 10 kilos de bagages en franchise
Colomb-Béchar-Gao ou vice versa.	**3.850** frs	
Colomb-Béchar-Niamey ou vice versa.	**4.700** frs	
Gao-Niamey ou vice versa.	**760** frs	
Colomb-Béchar-Cotonou ou vice versa.	**6.300** frs	
Niamey-Cotonou ou vice versa.	**1.520** frs	
Gao-Cotonou ou vice versa.	**2.430** frs	

(Pour le tarif des excédents de bagages voir à la page 26.)

Arrivée du Courrier Aérien à Gao.

supprimés. Les horaires ci-dessus sont sujets à modifications suivant les saisons.

POUR VOUS RENDRE RAPIDEMENT EN A. O. F. EMPRUNTEZ LA VOIE DU SAHARA

SERVICE AÉRIEN

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Conditions de transport. — Les voyageurs et leurs bagages sont transportés par la Compagnie Générale Transsaharienne aux conditions de transports régies par la convention de Varsovie. Un extrait de ces conditions figure sur les billets de passage.

Retenues de places. — Il est recommandé de retenir ses places à l'avance dans les Bureaux de la Compagnie où dans les Agences de voyages.

Les réservations ne deviennent effectives qu'après versement de 50 % du montant du billet, le solde devant être réglé avant le départ.

Un voyageur peut annuler son passage jusqu'à 14 jours avant son départ. Le remboursement de son billet lui sera fait sous déduction d'une indemnité de **50** %.

Bagages. — Chaque voyageur a droit au transport gratuit de 10 kilos de bagages. L'excédent est taxé suivant un barème.

Les bagages ne doivent contenir que des effets à usage personnel, à l'exclusion de marchandises et objets dont le transport est interdit.

Les passagers ne doivent conserver avec eux que des bagages ne pouvant être considérés que comme accessoires de toilette et vêtements.

Equipement. — Les cabines des avions sont fermées, cependant, en raison des variations de température au Sahara et dans les régions tropicales, il est recommandé de se munir de sous-vêtements de laine. Il est également utile d'emporter un casque, des lunettes à verres teintés, ainsi qu'un corps gras pour préserver le visage, surtout les lèvres, de l'air sec et du soleil.

Les dames feront bien d'avoir toujours, à portée de la main, un vêtement chaud.

Enfants. — Les enfants au-dessous de 7 ans, accompagnés d'une personne, ne paient que 50 % du prix normal. Aucune franchise de bagages ne leur est accordée.

Les enfants de moins de 16 ans ne seront acceptés comme passagers qu'à la condition d'être accompagnés pendant le voyage, par une personne chargée de leur surveillance. Cette personne ne pourra être un membre de l'équipage, ni appartenir au personnel de la Compagnie.

Les personnes chargées de cette surveillance, autres que les parents directs, devront produire une déclaration des parents, dégageant la Compagnie de toutes responsabilités vis-à-vis d'eux.

POUR VOUS RENDRE RAPIDEMENT EN

Papiers d'identité. — Les voyageurs français devront être munis de papiers d'identité, à défaut de passeport.

Les voyageurs étrangers devront être munis d'un passeport qui devra porter le visa nécessaire pour leur voyage.

Tous les voyageurs seront tenus de satisfaire aux formalités sanitaires prescrites pour l'entrée dans les pays étrangers, ainsi qu'aux règlements d'immigration dans les pays où ils se rendent.

Horaires. — Les horaires de la Compagnie Générale Transsaharienne ne sont donnés qu'à titre indicatif. La Compagnie dégage toute sa responsabilité, de même que celle de ses Agents, dans le cas de suppression de voyage, ou de retard dans les horaires, pouvant survenir pour quelque cause que ce soit.

Les pilotes ou les agents de la Compagnie ont toute autorité pour retarder ou suspendre un voyage pour des raisons de sécurité ou autres, sans que les voyageurs aient droit à une indemnité quelconque.

Tarif des excédents de bagages du Service aérien

Colomb-Béchar-Reggan (ou vice versa) ..	Frs	**7.50**	par kilo ou fraction de kilo jusqu'à 10 kilos
Colomb-Béchar-Gao (ou vice versa).....	Frs	**20. »**	
Colomb-Béchar-Niamey (ou vice versa) .	Frs	**24. »**	
Gao-Niamey (ou vice versa)	Frs	**4. »**	Pour le poids au-dessus de 10 kilos il est accordé 50 % de réduction.
Colomb-Béchar-Cotonou (ou vice versa).	Frs	**32. »**	
Niamey-Cotonou (ou vice versa)	Frs	**8. »**	
Gao-Cotonou (ou vice versa)	Frs	**12. »**	

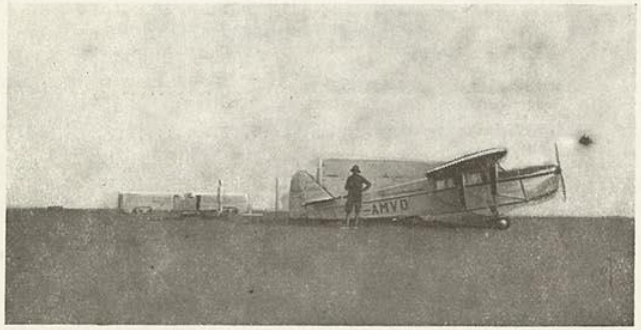

Escale de l'avion de la Cie Gle Transsaharienne à Bidon V.

A. O. F. EMPRUNTEZ LA VOIE DU SAHARA

LIGNE DE LA SAOURA ET DU TOUAT

SERVICES AUTOMOBILES RÉGULIERS

entre Colomb-Béchar-Reggan et vice versa desservant les centres de Beni-Abbès et d'Adrar

DATES DES DÉPARTS ET ARRIVÉES D'OCTOBRE 1934 A SEPTEMBRE 1935

ALLER

Colomb-Béchar a) Départ	Beni-Abbès Départ	Adrar Départ	Reggan Arrivée
Année 1934	**Année 1934**	**Année 1934**	**Année 1934**
b) **5,** 12, **19,** 26 oct.	13, 20, 27 oct.	6, 14, 20, 28 oct.	6, 14, 20, 28 oct.
2, 9, **16,** 23, **30** nov.	3, 10, 17, 24 nov.	3, 11, 17, 25 nov.	3, 11, 17, 25 nov.
7, **14, 21, 28** déc.	1er, 8, 15, 22, 29 déc.	1er, 9, 15, 23, 29 déc.	1er, 9, 15, 23, 29 déc.
Année 1935	**Année 1935**	**Année 1935**	**Année 1935**
4, **11,** 18, **25** janv.	5, 12, 19, 26 janv.	6, 12, 20, 26 janv.	6, 12, 20, 26 janv.
1er, **8,** 15, **22,** fév.	2, 9, 16, 23 fév.	3, 9, 17, 23 fév.	3, 9, 17, 23 fév.
1er, **8,** 15, **22,** 29 mars	2, 9, 16, 23, 30 mars	3, 9, 17, 23, 31 mars	3, 9, 17, 23, 31 mars
5, 12, **19, 26** avril	6, 13, 20, 27 avril	6, 14, 20, 28 avril	6, 14, 20, 28 avril
3, 10, **17,** 24, **31** mai	4, 11, 18, 25 mai	4, 12, 18, 26 mai	4, 12, 18, 26 mai
7, 14, 21, 28 juin	1er, 8, 15, 22, 29 juin	1er, 9, 16, 23, 30 juin	1er, 9, 16, 23, 30 juin
5, 19 juillet	6, 20 juillet	7, 21 juillet	7, 21 juillet
2, 16, 30 août	3, 17, 31 août	4, 18 août	4, 18 août
13, 27 sept.	14, 28 sept.	1er, 15, 29 sept.	1er 15, 29 sept.

a) Les départs de Colomb-Béchar ont lieu le matin à 7 heures.

TARIF VOYAGEURS

Sans logement ni nourriture en cours de route

Colomb-Béchar-Beni-Abbès ..... ou vice versa.	**187** Frs
Colomb-Béchar-Adrar ..... ou vice versa.	**487** Frs
Colomb-Béchar-Reggan ..... ou vice versa.	**603** Frs
Beni-Abbès-Adrar ..... ou vice versa.	**300** Frs
Beni-Abbès-Reggan ..... ou vice versa.	**415** Frs
Adrar-Reggan ..... ou vice versa.	**115** Frs

Conditions de transports. - Se reporter aux conditions

RETOUR

Reggan Départ	Adrar Départ	Beni-Abbès Départ	Colomb-Béchar Arrivée
Année 1934	**Année 1934**	**Année 1934**	**Année 1934**
1er, 15, **20,** 29 oct.	2, 16, 20, 30 oct.	3, 17, 21, 31 oct.	3, 17, 21, 31 oct.
3, 12, **17,** 26 nov.	3, 13, 17, 27 nov.	4, 14, 18, 28 nov.	4, 14, 18, 28 nov.
1er, 10, **15,** 25, **29** déc.	1er, 11, 15, 26, 29 déc.	2, 12, 16, 27, 30 déc.	2, 12, 16, 27, 30 déc.
Année 1935	**Année 1935**	**Année 1935**	**Année 1935**
7, **12,** 21, **26** janv.	8, 12, 22, 26 janv.	9, 13, 23, 27 janv.	9, 13, 23, 27 janv.
4, **9,** 18, **23** fév.	5, 9, 19, 23 fév.	6, 10, 20, 24 fév.	6, 10, 20, 24 fév.
4, **9,** 18, **23** mars	5, 9, 19, 23 mars	6, 10, 20, 24 mars	6, 10, 20, 24 mars
1er, **6, 15, 20, 30 avril**	2, 6, 16, 20, 30 avril	3, 7, 17, 21 avril	3, 7, 17, 21 avril
4, 13, **18,** 27 mai	4, 14, 18, 28 mai	**2,** 5, 15, 19 mai	2, 5, 15, 19, 29 mai
1er, 10, **15,** 17, 24 juin	1er, 11, 15, 18, 25 juin	2, 5, 15, 19, 29 mai	2, 12, 16, 19, 26 juin
1er, 8, 22 juillet	2, 23, 9 juillet	2, 12, 16, 19, 26 juin	3, 10, 24 juillet
5, 19 août	6, 20 août	3, 10, 24 juillet	7, 21 août
2, 16, 30 sept.	3, 17 sept.	7, 21 août	4, 18 sept.
	1er octobre	4, 18 sept.	2 octobre
		2 octobre	

b) Les dates en caractères gras correspondent au service transsaharien.

TARIF MESSAGERIES

Colomb-Béchar-Beni-Abbès .... ou vice versa.	**0.50** par kilo ou fraction de kilo	
Colomb-Béchar-Adrar ..... ou vice versa.	**1.30**	—
Colomb-Béchar-Reggan ..... ou vice versa.	**1.60**	—
Beni-Addès-Adrar ..... ou vice versa.	**0.80**	—
Beni-Abbès-Reggan ..... ou vice versa.	**1.10**	—
Adrar-Reggan ..... ou vice versa.	**0.30**	—

générales de transport indiquées dans la notice page **26.**.

SERVICE DE DÉPANNAGE
pour l'Aviation de Tourisme

Au point de vue Aviation, l'importance du tracé REGGAN-GAO, déterminé et équipé par la Compagnie Générale Transsaharienne, n'a pas échappé au Ministère de l'Air qui a pris la décision de baliser les 1.300 kilomètres qui séparent Reggan de Gao. Ces travaux ont été terminés en mai 1932.

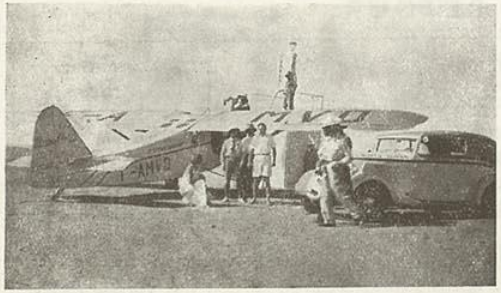

Ravitaillement d'un avion à Reggan.

La piste au long de laquelle on peut atterrir sans difficulté, permet aux avions de traverser la région désertique avec la certitude de recevoir des secours en cas de panne.

La Compagnie dispose à Reggan, Bidon 5 et Tabankort, de stocks importants d'essence aviation et de lubrifiants qui permettent le ravitaillement des avions à leur passage.

A Reggan, la Compagnie a aménagé contre le Bordj, un terrain d'atterrissage bien marqué, dont le sol résistant permet aux avions les plus chargés d'atterrir et de prendre le départ sans difficulté.

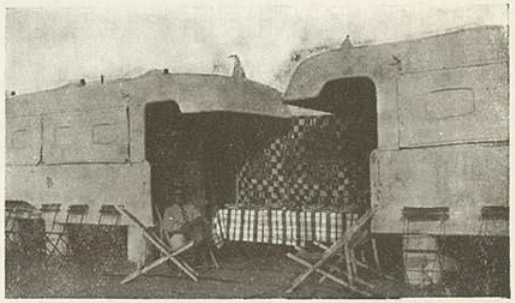

Campement de " Bidon V ".

Les aviateurs peuvent souscrire un contrat avec la Compagnie leur assurant les ravitaillements nécessaires et les secours en cas de panne.

SERVICE DE PILOTAGE ET DÉPANNAGE
pour Voitures Particulières

De plus en plus nombreux sont les touristes qui désirent effectuer un voyage en A.O.F. au moyen de leur voiture personnelle.

Jusqu'à maintenant le Tanezrouft était un obstacle difficile à franchir car aucun ravitaillement n'était possible sur une distance de 1.300 km.

Aujourd'hui, grâce aux postes de ravitaillement de la Compagnie, échelonnés sur cette longue distance, et à son service de dépannage, les touristes voyageant avec leur voiture personnelle traversent le Sahara avec toute la sécurité désirable.

Le service de pilotage Reggan Gao assure aux voyageurs :

1° Un guide connaissant la piste, chargé de délivrer les ravitaillements dans les dépôts de la Compagnie.

2° Des ravitaillements en essence et en eau dans ses dépôts de " Bidon 5" et Tabankort.

3° L'hébergement dans les campements de " Bidon 5 " et Tabankort (dans la limite des places disponibles).

4° Une voiture de secours en cas de panne éventuelle.

TARIF. — **800 Frs** par voiture au-dessous de 10 CV.
1.200 Frs par voiture de 10 CV et au-dessus.

En outre la Compagnie demande le versement à Reggan ou Gao d'une caution de 1.000 francs par voiture au-dessous de 10 CV et de 1.500 francs par voiture de 10 CV et au-dessus à titre de garantie pour les ravitaillements pris en cours de route.

DÉPANNAGE : 4 fr. par kilomètre parcouru.
Aucun remorquage n'est effectué.

Les voyageurs désirant s'assurer un service de pilotage pour une date déterminée devront verser un acompte de 50 % du prix prévu au moment où ils en feront la commande.

Ils doivent obligatoirement se munir d'une réserve supplémentaire de 8 jours de vivres et d'eau.

Au cas où le service de pilotage commandé ne serait pas utilisé, l'acompte de 50 % resterait acquis à la Compagnie à titre d'indemnité.

La voie transsaharienne est maintenant régulièrement utilisée par les Membres du " Royal East African Automobile Association " de Nairobi - (Kenya), pour rejoindre la Grande-Bretagne avec leur voiture personnelle.

Le voyage de Mombasa aux rives de la Méditerranée (9.000 km.) par Nairobi, Lac Victoria, Rejaf (Nil), le Congo Belge, l'Oubangui-Chari, Lac Tchad, Kano, Gao, Région désertique, Reggan, est devenue chose courante. Du point de départ à l'arrivée, les routes et pistes sont jalonnées de postes de ravitaillement, d'hôtels et gîtes d'étapes. Les voyageurs reçoivent partout le meilleur accueil, tant auprès des autorités que de la population indigène.

POURVOUSRENDRERAPIDEMENTEN A.O.F.EMPRUNTEZLAVOIEDUSAHARA